

Wartemberg, de Hesse-Darmstadt et de Bade sont arrivés pour se réunir en conférence douanière.

M. de Savigny a ajourné son départ pour les eaux.

On désigne le président de régence, M. Nordenflicht, comme devant être nommé Président suprême de la province de Hanovre. L'administrateur civil, M. de Hardenberg, serait nommé président de régence dans la même province.

Berlin, 3 juin.

Voici les dispositions arrêtées pour le voyage du roi :

Le départ est fixé à demain matin à trois heures et demie de l'après-midi. Sa Majesté arrivera à Verviers mercredi à sept heures un quart du matin. Après-y avoir séjourné une demi-heure, elle repartira pour Paris où elle arrivera à quatre heures et demie.

Dans le royaume de Prusse, le roi ne sera salué que par les autorités supérieures. Il traversera la Belgique incognito.

Munich, 3 juin.

Le prince de Hohenzoln, ministre des affaires étrangères, est parti hier soir pour Berlin afin de prendre part à la conférence des ministres qui doit avoir lieu dans cette capitale au sujet des affaires du Zollverein.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

du Journal de Roubaix.

Paris, 2 juin.

Le Czar est arrivé hier à quatre heures et demie. On lui a fait une réception solennelle. Vous en pourrez lire les détails au *Moniteur*.

Ce cortège devait primitivement suivre la rue Lafayette qui aboutit au nouvel opéra, mais le *Moniteur* a annoncé le matin que l'itinéraire était changé : le cortège a suivi les Boulevards, ce qui nous semble plus rationnel. Dès deux heures les maisons ont commencé à se paviser de drapeaux tricolores, parmi lesquels on pouvait voir quelques drapeaux jaunes avec l'aigle noir à deux têtes, et une foule énorme, comme on n'en voit qu'à mardi-gras, à la mi-carême et au 15 août, s'est répandue le long des Boulevards et aux abords du Louvre, des Tuileries et aux Champs-Élysées. Il n'y avait de troupes qu'à la gare du Nord et aux Tuileries; des escouades de sergents de ville étaient disséminées sur tout le parcours.

Sur la place Roubaix, en face de la gare, on a salué les deux souverains; mais il paraît qu'on n'a pas entendu un seul cri de vive le Czar! Il faut dire que la population s'est trouvée désempantée. Le Czar et l'Empereur avec les deux Princes se trouvaient dans une berline fermée, traînée par deux chevaux. On croyait que les deux Empereurs se monteraient en voiture découverte. Il paraît que le Czar avait exprimé le désir auquel on s'est conformé. Ce simple détail a gâté l'effet de la réception : beaucoup de gens qui avaient loué fort cher des places aux fenêtres n'ont pu voir les princes. Ce n'est que dans les Tuileries et les Champs-Élysées que la foule a pu saluer les Empereurs de ses acclamations, car elle pouvait les contempler à l'aise dans la voiture qui s'avancé au pas des chevaux.

Cette réception est l'événement dont tout le monde s'entretenait hier : on ne parle que de cela aujourd'hui. Un grand nombre de députés avaient quitté leurs places dès trois heures pour aller voir le cortège, et le compte-rendu de la séance d'hier constate le fâcheux effet produit dans l'Assemblée par cette désertion. Des applaudissements ont accueilli ces nobles paroles de M. Schneider : « Nous sommes ici en ce moment pour délibérer sur la loi, pour remplir notre fonction et notre devoir, et non pour nous préoccuper des événements. »

On dit que messieurs les députés se plaignent aussi beaucoup de la chaleur. C'est là une contrariété à laquelle le public ne compatira pas. Comme l'a très-bien dit M. Schneider, messieurs les députés ont une fonction à remplir. Cette fonction est rétribuée 12,000 francs par an; et si les travaux de la Chambre avaient été conduits plus rapidement, les honorables membres auraient maintenant beaucoup moins de temps à souffrir de la chaleur.

À l'heure où je vous écris, le temps est splendide et la foule se partageant en deux se dirige soit vers le Champ-de-Mars, soit vers l'Hippodrome du bois de Boulogne.

Vous savez que la liste civile a retenu seulement cinq loges pour la représentation de gala qui est fixée à mardi prochain. L'Empereur aurait exprimé le désir que le reste de la salle fût accessible au public. Mais, dès hier, le bureau de location délivrait des billets : les fauteuils d'orchestre coûtent 30 fr., le reste est à l'avant, et l'on fera queue dès la nuit précédente.

Une jolie caricature de Cham dans le *Charivari* : M. Prudhomme montre à un ami une collection de chapeaux, placés sous globes, et voici la légende : « Souvenir de l'Exposition : voici le chapeau avec lequel j'ai eu l'honneur de saluer le roi de Prusse ; les suivants ont salué l'empereur de Russie, le roi de Grèce, le sultan, etc. »

L'*Étendard* a annoncé hier soir que la ville de Querétaro s'est rendue et que l'empereur Maximilien est prisonnier. On croit qu'il sera embarqué pour New York.

CH. CAHOT.

Paris, 3 juin.

On a conservé en France le souvenir des réponses faites par la Russie aux notes des puissances qui, à la suite de l'insurrection polonoise de 1863, essayèrent d'intervenir en faveur des vaincus. La diplomatie européenne subit alors un rude échec.

C'est ce souvenir qui, selon nous, doit donner plus de valeur à deux actes récents émanés de l'initiative personnelle d'Alexandre II. Quand son voyage en France fut connu officiellement, on apprit qu'il avait donné l'ordre de rapatrier aux frais du Gouvernement russe tous les Français faits prisonniers pendant la dernière guerre de Pologne et internés soit en Russie soit en Sibirie. Cette mesure était toute naturelle, car le Czar ne pouvait espérer un bon accueil de ceux dont les compatriotes auraient été exposés aux caprices des émules de Mouravieff.

Mais, nous devons insister sur la signification du second acte du Czar : avant de quitter le territoire russe, il a signé une amnistie en faveur des Polonais poursuivis au sujet de la dernière insurrection.

Nous ne pouvons nous empêcher de voir dans ce fait un effet de l'influence morale de la France. Il y a quelque chose de plus fort que la diplomatie française, c'est l'esprit français : l'Empereur de toutes les Russies accorde au second la satisfaction qu'il avait refusée à la première. Le génie de notre nation a remporté là une belle victoire : l'homme le plus puissant du monde pour le bien comme pour le mal a voulu que sa présence parmi nous coïncidât avec un grand acte de réparation ; et si nous ne devons pas oublier les rigueurs passées, il faut savoir tenir compte de la résolution qui en atténue les conséquences.

L'Empereur de Russie a assisté samedi avec ses fils à la représentation de la *Grande duchesse de Gérolstein* et pendant un entr'acte, les trois Princes se sont proménés sur le Boulevard sans être reconnus par la foule. Le Czar aura pu saisir au passage quelques-unes des appréciations de la foule sur son arrivée qui avait été l'événement de la journée. Il aura pu entendre là des vérités que les courtisans empêchent ordinairement de parvenir jusqu'aux oreilles des souverains.

Hier après, les courses, le Czar est allé à Saint-Cloud pour voir le Prince Impérial et l'Impératrice ; le soir il assistait au bal du duc de Mouchy. Aujourd'hui il doit visiter l'Exposition et dîner à l'ambassade. On dit que le Czar a exprimé à l'Empereur ses remerciements pour le soin avec lequel tous les services de l'Élysée avaient été organisés.

Le roi et la reine des Belges ont quitté aujourd'hui Paris. On croit que la nouvelle de la capture de Maximilien dont on ne connaît pas le sort, a hâté le départ du roi. Si Maximilien mourait d'une mort violente, on pense que l'Empereur François-Joseph ne viendrait pas à Paris.

Il est arrivé, paraît-il, des nouvelles fâcheuses sur l'état de santé du Saint-Père.

On dément dans un certain nombre de journaux le bruit d'une dissolution du Corps législatif. Pourtant nous devons supposer que les chaleurs qui vont arriver ne modifieront pas les intentions peu bienveillantes de la majorité à l'égard de plusieurs projets de lois, et nous ne pouvons établir de prévisions sur la durée de la session et sur le sort réservé aux réformes libérales promises au mois de janvier.

Le rapport sur la loi de la presse ne serait prêt que le 10 au 15 juin.

Je me dispense de vous signaler les préparatifs qui se font partout pour les fêtes de cette semaine.

Il y avait hier une foule comme on n'en avait jamais vu dans la plaine de Longchamp et une foule considérable était échelonnée depuis les Tuileries jusqu'aux lacs du Bois de Boulogne. Peut-être faut-il évaluer à deux millions le nombre de ceux que cette journée avait mis en mouvement et qui s'agitaient endimanchés sur toutes les promenades de la capitale.

L'Empereur était dans la tribune impériale avec la princesse Mathilde et les princes ou princesses présents à Paris. L'Impératrice était absente. Quelques instants avant que ne fût couru le grand prix de Paris, le ciel se couvrit de nuages et l'on put apercevoir l'orage qui éclatait au loin sur Paris. La foule en fut quitte pour la peur et pour quelques gouttes de pluie. C'est *Fervacques* à M. de Montgomery qui a gagné le prix de cent mille francs. À la cote des paris, il figurait à 40 contre 1. Les écuries de M. de Lagrange et de M. Delamarre ont été vaincues. *Fervacques*, hier inconnu, est aujourd'hui le héros du monde *Sportif* ou *Sportive*. Le cheval anglais *D'Estournel* n'est arrivé que troisième. Il y a beaucoup de gens dont cette victoire caresse l'amour-propre national, et qui sont fiers d'être Français parce qu'un cheval est arrivé devant son concurrent d'une longueur de nez ou d'une longueur de tête.

Le Champ-de-Mars a reçu hier, dit-on, près de 200,000 visiteurs. L'Exposition a si bien réussi, qu'un industriel qui comptait réaliser seulement d'honnêtes bénéfices est devenu fou de joie en voyant qu'il allait faire une énorme fortune.

CH. CAHOT.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Un obit solennel sera célébré demain 5 courant, à dix heures et demie, en l'église Saint-Martin, à la mémoire de M. le doyen Maes.

L'administration municipale invite tous les industriels, négociants, commerçants, employés de commerce et contre-maîtres à vouloir bien se réunir le jeudi 6 juin à cinq heures du soir à la Mairie (Salle des adjudications) pour aviser aux moyens d'organiser une ou plusieurs sociétés de Secours mutuels et des Caisses de retraite pour les ouvriers.

Une communication sera faite pour indiquer les vues de l'Administration municipale et de la commission de surveillance de l'arrondissement de Lille.

J. RENAUX-LEMERRE, Adjoint.

Roubaix, 3 juin 1867.

Une médaille d'or vient d'être décernée à M. Wallet, commissaire central de police à Roubaix, pour sa belle conduite pendant les troubles qui ont eu lieu dans notre ville au mois de mars dernier.

M. Desmaretz, inspecteur de police, et M. Baest-Honoré, directeur de Messageries, ont reçu pour le même motif, chacun une médaille d'argent.

Par décision Impériale du 20 avril dernier, M. le général commandant la 3e division militaire à Lille, a été nommé inspecteur général du 7e arrondissement de gendarmerie.

En conséquence M. Deplanhal inspectera le 9 juin 1867 à Roubaix, toutes les brigades de cet arrondissement.

À l'occasion des fêtes de la Pentecôte, l'Administration du chemin de fer du Nord organise un train spécial à prix réduit, à destination de Paris pour visiter l'Exposition universelle.

Les prix comprennent non-seulement le voyage aller et retour, mais encore l'obtention d'une carte donnant droit à l'entrée à l'Exposition pendant toute la durée du séjour à Paris.

DÉPART DE ROUBAIX

Vendredi 7 juin à 7 h. 38 du soir.

Prix : Secondes, 24 fr. — Troisièmes, 16 fr.

Nous donnerons des détails plus complets en même temps que les conditions dans notre numéro de jeudi soir.

Les journaux de Rouen disent que mercredi, à trois heures après-midi, une réunion d'actionnaires des chemins de fer de Séville, Xérès et Cadix, au nombre de plus de 500, a eu lieu, à Rouen, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville. MM. Létel et Lemercier, agents de change, assistaient à cette réunion, qui avait pour but d'engager les actionnaires et les obligataires à se faire représenter à l'assemblée générale qui doit avoir lieu à Madrid le 30 juin prochain.

L'assemblée avait été convoquée par le mandataire général du comité des actionnaires. Ce mandataire a présenté un exposé de la situation.

Une pareille assemblée est convoquée au Havre pour le vendredi 6 juin.

Le *Moniteur* publie un décret fixant les taxes du port des lettres expédiées de France et d'Algérie en Chine et vice versa par voie de Prusse et de Russie.

La taxe des lettres de France et d'Algérie en Chine affranchies jusqu'à destination est de 2 francs 20 centimes par poids de 10 grammes. Pour les lettres chargées, cette taxe est augmentée de 50 centimes, quel que soit le poids.

De Chine en France et en Algérie la taxe est de 2 francs 40 centimes.

Le violent orage qui a éclaté dans la nuit de dimanche à lundi a causé des dégâts considérables dans plusieurs communes du canton de Lannoy. Les lins et colzas ont surtout beaucoup souffert. Voici les chiffres approximatifs des pertes :

Ascq.....	15,000 francs
Annapes....	5,000
Forest.....	5,000
Hem.....	10,000
Tressin....	3,000

38,000
Deux propriétaires, M. le vicomte de Clercy à Annapes et M. Delrue à Ascq, ont eu chacun pour 400 francs de vitres brisées par la grêle.

Les nommés Devernay (Jules-Prosper), Dhalluin (Auguste-François), jeunes soldats de la classe 1860-1861, résidant à Roubaix, et Dregruson (Edouard-Auguste), jeune soldat de la classe 1862, résidant à Marcq-en-Barœul, ont été punis, les deux premiers de 3 jours de prison et le dernier de 2 jours, pour avoir manqué à l'appel de la réserve.

Ils ont été arrêtés et conduits à Lille.

Un charcutier, le nommé Louis B..., demeurant à Roubaix, rue de la Brasserie, dont les facultés mentales sont singulièrement affectées depuis quelque temps, vient d'être victime d'une malheureuse méprise qui lui coûtera peut-être la vie.

Dans la soirée de vendredi, cet individu était allé se promener vers le hameau de Lempont, commune d'Hem. Arrivé près de la propriété de M. Leclercq, rentier, il entra dans le jardin, déracina trois arbustes, arracha quelques fleurs, et, ne trouvant pas d'obstacle qui s'opposa à son invasion, il pénétra dans la cour; armé d'une perche, il brisa une vitre de la maison d'habitation.

Le bruit éveilla le maître de la maison, quelqu'un cria *Au voleur*, les voisins voyant le charcutier qui fuyait à travers la plaine se mirent à sa poursuite. Et voilà domestiques, et paysans, au nombre de 12, armés, qui de fourches, qui de bâtons, donnant la chasse au pauvre diable qui galopait, galopait, galopait. Il fut bientôt criblé de coups, assommé comme une bête fauve.

Les vainqueurs, qui auraient volontiers sonné l'*hallali*, conduisirent B... à Lannoy avec les précautions que l'on prend pour un criminel d'importance.

Là, on s'aperçut que l'on s'était trompé, que le terrible brigand n'était qu'un fou inoffensif qu'on avait probablement tué, car B... ne reviendra pas de ses blessures.

Et chacun alla se recoucher plus ou moins rassuré sur les suites de l'aventure.

Disons en terminant, que B... avait su acquérir dans le commerce de la charcuterie une honnête fortune qui lui permettait de se retirer, ce qu'il se disposait à faire. Il avait aussi fait bâtir quelques maisons et c'est précisément cette prospérité inespérée qui avait dérangé ses facultés mentales.

Le 30 mai dernier, on trouva dans un champ de trèfle, sur le territoire de la commune de Linselles, un enfant âgé d'environ 6 mois que l'on crut abandonné. On arrêta la mère de cet enfant, la nommée Fideline Lemay, âgée de 44 ans, retourneuse à Linselles, qui déclara qu'ayant été attaquée dans un chemin par un individu qui l'avait traînée dans un champ voisin et tenté d'accomplir sur elle un odieux attentat, elle dut déposer à terre son enfant pour prendre la fuite et échapper ainsi à son agresseur.

L'auteur de ce crime, le nommé Ambroise-Edouard Cateau, âgé de 24 ans, tisserand, né et demeurant à Bondues, a été arrêté et confronté avec la femme Lemay. Il a fait des aveux complets.

Pendant la nuit du 28 au 29 mai derniers des malfaiteurs se sont introduits dans les cours, jardins et bâtiments des sieurs Briet-Delobel, cultivateur à Croix, Dubois Léonard, Lepers Jean-Louis et Désobry Louis, tisserands au même lieu; ont enlevé des poules, des coqs et des oies, pour une somme de 32 francs. Ces malfaiteurs se seraient dirigés sur Fiers et Lempont où ils auraient continué leurs rapines. Des recherches sont faites pour les découvrir.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la Séance du 2 juin 1867.

Sommes versées par 88 déposants dont 11 nouveaux. 11,577

50 demandes en remboursement. 14,165 62

Les opérations du mois de juin sont suivies par MM. Lepoutre-Parent et Duhamel-Lefebvre, directeurs.

AVIS. — Il n'y aura pas de séance le dimanche 9 juin à cause de la solennité de la fête de la Pentecôte.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX.

Du 25 au 31 mai 1867, inclus.

NAISSANCES.

34 GARÇONS et 30 filles.

MARIAGES.

27 mai. — Eugène Cnudde, 22 ans, tisserand, et Pétronille Dunem, 21 ans, couturière. Gustave Dognon, 25 ans, employé de commerce, et Marie Fay, 25 ans, lingère. François Desladerrière, 45 ans, chaudronnier, et Joséphine Loire, 48 ans, dentelière. Etienne Beivaux, 43 ans, marchand épicier, et Frédéricque Dubois, 40 ans, cuisinière. Charles Fautré, 40 ans, boulanger, et Philomène Dochy, 26 ans, tailleuse. Paschal Cailleux, 22 ans, journalier, et Marie Hennebois, 21 ans, journalière. Auguste Deroubaix, 48 ans, tisserand, et Zénoïde Martin, 36 ans, repasseuse. Pierre Lepers, 28 ans, employé d'octroi, et Adèle Lampe, 26 ans, tisserande. Eugène Steenhaut, 21 ans, mécanicien, et Marie Bartholomeus, 20 ans, journalière. Constantin Valentin, 26 ans, filateur, et Clémence Florin, 22 ans, sans profession. Albert Duveliez, 49 ans, tisserand, et Marie Deplechin, 24 ans, servante.

29 mai. — Denis Lefebvre, 35 ans, tisserand, et Elisa Leman, 39 ans, cabaritière. Louis Desauw, 23 ans, mécanicien, et Flore Barot, 46 ans, sans profession.

DÉCÈS.

25 mai. — Léonard Moreille, veuf de Anne Catherine Tacki, 64 ans; journalier, rue Saint-Jean. Marie Crombe, célibataire, 26 ans, sans profession, rue du chemin de fer. François Acour, veuf d'Amélie d'Hoop, 72 ans, journalier, Basse-Masure.

26 mai. — Hector Deroubaix, époux de Marie Gons, 51 ans, épicier rue du chemin de fer.

27 mai. — Hélène Tolbeck, épouse

de Jean Debusscher, 31 ans, ménagère, rue de Mouvaux. Félix Vanhecke, épouse de Virginie Bailieu, 29 ans, mécanicien, aux Trois-Ponts. Amélie David, épouse de Séraphin Bernard, 78 ans, ménagère, rue du Nouveau-Monde.

28 mai. — Louis Guilbert, veuf de Séraphine Cambier, 62 ans, tisserand, au chemin de la Croix. J.-B. Cardon, époux de Julie Cordonnier, 45 ans, dresseur, rue Saint-Jean. Guislain Thelliez, époux de Catherine Lucas, 42 ans, apprêteur, rue des Parvenus.

29 mai. — Mélanie Craynest, célibataire, 30 ans, soigneuse, hôpital.

30 mai. — Rosalie Destombes, veuve de Antoine Delandoy, 81 ans, fabricante, rue de l'hospice.

31 mai. — Clara Laes, 13 ans, bobineuse, au Pile. Reine Plateaux, 10 ans, Potennerie. Céline Craque, épouse de Louis Wanin, 22 ans, ménagère, route de Lannoy. Edouard Lizot, épouse de Pauline Vanmullem, 27 ans, embailler, rue traversière. Ignace Pan, veuf de Saturne Verborgh, 34 ans, tisserand, hôpital. Emile Lacroix, célibataire, 24 ans, tisserand, hôpital.

Il est décédé en outre, 20 garçons et 18 filles au-dessous de l'âge de 10 ans.

Pour toute la chronique locale J. RENOU.

PHOTOGRAPHIE

A BLIN

25, RUE DU MIDI, 25.

Le prix des photographies noires, jusqu'au 1^{er} août sera de 10 fr. la douzaine.

Et celui des photographies fonds blancs dégradés sera de 12 francs, jusqu'à la même date.

FAITS DIVERS

On a fait grand bruit de l'arrivée à Paris du Taicoun, frère de l'empereur du Japon; il assiste à toutes les fêtes et obtient un grand succès de curiosité. Des mauvaises langues prétendent aujourd'hui que ce prince oriental n'est qu'une habile contrefaçon, que non-seulement il n'est pas le frère du souverain japonais, mais qu'il n'a jamais vu le pays qu'il représente avec tant d'aplomb dans le monde diplomatique et officiel.

C'est un journal belge qui publie cette nouvelle incroyable; nous la reproduisons pour son originalité.

Mais si par hasard, elle était vraie ?

M. Schneider, directeur du *Crausot*, vient de faciliter la visite à l'Exposition universelle de soixante-dix personnes désignées par une commission *ad hoc* et prises dans chaque canton de l'arrondissement d'Aulun, en faisant venir et en logeant à ses frais ces visiteurs pendant une semaine. Les personnes appelées à jouir de cette libéralité appartiennent à différentes professions. L'enseignement y est représenté par un professeur au collège d'Aulun, six instituteurs primaires, deux frères de la doctrine chrétienne et une institutrice.

C'est dans le courant de juin qu'auront lieu, au Champ-de-Mars, les concerts historiques qui comprendront 12 séances. Six séances seront consacrées aux œuvres les plus importantes dans tous les genres, depuis la fin du 15^e siècle jusqu'à 19^e. Les six autres séances seront données à la musique religieuse, au drame liturgique, à l'opéra, à la musique populaire.

Le *Mémorial de la Loire* contient des détails intéressants sur l'activité et le mouvement qui règnent dans la fabrication des armes de guerre à Saint-Etienne. On en fait pour la France, pour l'Italie et le Saint-Siège, pour le shah de Perse, pour l'empereur du Maroc et pour celui de la Chine.

Très-prochainement des expériences de la plus haute importance vont avoir lieu dans le jardin de l'Exposition. Il ne s'agit rien moins que d'un ballon captif, qui, du matin jusqu'à nuit close, fonctionnera au moyen de la vapeur, élevant à une centaine de mètres de hauteur de vingt à trente personnes à la fois. Cet aérostat restera suspendu dans l'air; un temps déterminé, assez long pour permettre aux voyageurs aériens de bien se rendre compte de la topographie de l'Exposition, de tout Paris et des environs; puis il redescendra, prendra un nouveau chargement de curieux, et ainsi de suite.

Nous apprenons que la frégate-transport l'*Amazone* qui partira dans quelques jours de Toulon pour Cayenne, prendra à son bord 40 jeunes filles provenant des maisons de détention, qui vont se rendre, sur leur demande, dans notre établissement de la Guyane pour s'y marier.

Ces jeunes filles, connues pour leur bonne conduite, seront admises à contracter une union avec des condamnés également bien notés, auxquels on fera des concessions de terrain dans la région du Marouin. Plusieurs mariages ont déjà eu lieu dans des conditions analogues, et ils ont parfaitement réussi.

On annonce la mort d'un écrivain dont le nom restera dans les annales de la presse départementale. M. Ayraud-Degeorge vient de succomber à une longue maladie. Il avait été rédacteur en chef du *Progress du Pas-de-Calais*, qui fut pendant la captivité du prisonnier de Ham, honoré de la collaboration du prince Louis-Napoléon.